



## Bourse Uemoa

### La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

## Distinction

### Leadership Newspaper Group a décoré Dr Akinwumi A. Adesina

Le président de la Banque africaine de développement (BAD) a reçu le prix ... • (Page 06)

## États-Unis

### Washington veut donner plus d'importance à l'énergie solaire

L'énergie solaire ne produit actuellement que 3% de la demande en électricité ... • (Page 08)

## Electricité au Togo

• (Page 03)

## Décès de Charles Konan BANNY

### La réaction de Tiemoko Meyliet KONE

Suite au décès de Monsieur Charles Konan BANNY, ancien Gouverneur de la ... • (Page 11)

## 22<sup>ème</sup> Journée africaine de la PI

### Message du ministre Kodjo ADEDZE

A l'instar de la Communauté africaine, l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) a ... • (Page 02)

## Anti Covid-19

### Le Fonds d'appui aux entreprises présenté au patronat

Les opérateurs économiques membres du Conseil national du patronat (CNP-Togo) ont reçu la visite de la ... • (Page 04)

## Politique Monétaire

### La BCEAO maintient inchangés ses taux directeurs

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a décidé de maintenir inchangés le ... • (Page 05)

# Forces et faiblesses du secteur privé



## Evènement business

• (Page 12)

# Les Rencontres Africa, pour la première fois au Togo



**TOGOCOM  
CHANGE  
POUR VOUS**

## 22ème Journée africaine de la PI

## Message du ministre Kodjo ADEDZE

A l'instar de la Communauté africaine, l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) a célébré le 13 septembre 2021, la 22ème Journée africaine de la technologie et de la propriété intellectuelle. A l'occasion, Kodjo ADEDZE, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale a délivré un discours dont voici l'intégralité de son discours.

Mesdames et Messieurs,

Chers opérateurs économiques,

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), à l'instar de la Communauté africaine, célèbre la « Journée Africaine de la Technologie et de la Propriété Intellectuelle » le 13 septembre de chaque année, date anniversaire de la création de l'Organisation.

La célébration de la Journée est marquée cette année par deux faits majeurs à savoir :

- la persistance de la pandémie de la covid19 qui a des effets néfastes sur tout l'environnement économique et industriel ;

- l'adoption par le Conseil d'administration de notre Organisation commune d'un mécanisme de financement des innovations technologiques de notre espace.

Le signal positif donné, à travers le second fait majeur, en dépit des défis liés à la pandémie, est l'occasion pour les Etats, la société civile et nos partenaires au développement de se rappeler de l'un des défis majeurs du continent, celui de son développement technologique et économique.

C'est dans cette optique, qu'à l'instar de la communauté africaine, le Togo, membre de l'OAPI, célèbre cette journée pour sensibiliser les inventeurs, les chercheurs, les autres acteurs de la créativité, les opérateurs économiques ainsi que les investisseurs potentiels, sur le rôle que jouent la propriété intellectuelle et l'innovation dans le développement technologique et celui des entreprises, et par conséquent, dans le développement socio-économique d'un pays.

Le thème de la célébration de la 22ème Journée Africaine de la Technologie et de la Propriété Intellectuelle est : «



Propriété intellectuelle, innovation et développement des entreprises en Afrique ».

Mesdames et Messieurs,

Chers opérateurs économiques,

Le choix de ce thème est motivé par la ferme volonté des Etats de l'OAPI d'utiliser la propriété intellectuelle comme un moteur de croissance à travers la création et le développement d'entreprises innovantes.

En effet, de nombreuses études ont démontré que les plus grandes entreprises dans le monde sont celles qui ont fait de l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle et de l'innovation, la pierre angulaire de leur développement et de la compétitivité de leur économie.

Le Gouvernement togolais, sous l'impulsion du Président de la République, son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE a fait du développement des entreprises, un maillon essentiel dans la création des richesses et des emplois conformément à la vision stratégique 2020-2025 d'un Togo prospère une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable.

A cet effet, le Gouvernement

ne ménage aucun effort à encourager et à accompagner toute initiative publique ou privée, dont le but est la création et le développement d'entreprises par l'utilisation stratégique et efficace de la propriété intellectuelle.

Mesdames et Messieurs,

Chers opérateurs économiques,

C'est dans cette perspective que l'OAPI, dans le cadre de sa mission d'accompagnement des Etats membres dans leur développement technologique et économique, va mettre en place des plateformes innovateurs/entreprises en vue de permettre à nos TPME de disposer d'innovations nécessaires à leur développement, leur compétitivité et leur croissance.

J'encourage donc les inventeurs, les innovateurs, les centres de recherche, les universités et tous les autres acteurs de la créativité, les opérateurs économiques et les responsables des TPME à participer activement à la mise en place de cette plateforme afin de donner une impulsion au développement d'entreprises dans notre pays. »

## AUX DECIDEURS...

## Afrique, FMI, réaffecter les DTS

Le Fonds monétaire international (FMI) a injecté 650 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux (DTS) dans l'économie mondiale. Elle les a répartis entre ses États membres, qui pourront alors décider eux-mêmes de la manière dont ils souhaitent utiliser leurs DTS.

Cette injection, qui a lieu le 23 août 2021, représente plus du double du nombre total de droits de tirage spéciaux que le FMI n'a jamais émis et équivaut à environ 5 % du total des réserves mondiales.

Le FMI a réparti les DTS entre ses États membres en fonction de leurs quotas, qui sont déterminés par la taille de l'économie d'un pays et son rôle dans l'économie mondiale. Par conséquent, environ 60% de ces fonds sont allés aux pays riches qui n'en ont pas besoin.

Les pays africains ont reçu 33,6 milliards de dollars, la part du lion revenant aux cinq plus grandes économies du continent – Afrique du Sud, Nigéria, Algérie, Maroc et Égypte.

Le FMI et de nombreux pays reconnaissent que cette répartition de la nouvelle ressource est à la fois inéquitable et inefficace. Ils parlent de créer un mécanisme pour réaffecter une partie des fonds ( un montant de 100 milliards de dollars est mentionné) vers les pays en développement. Si elle est effectuée efficacement, la réaffectation pourrait aider les pays africains à faire face au COVID-19, au changement climatique et à leurs nombreux autres défis économiques et sociaux.

C'est aussi l'occasion pour les pays africains de commencer à réformer leurs relations avec le FMI. Mais cela les obligera à prendre l'initiative de s'assurer que le mécanisme de réallocation réponde pleinement aux besoins africains et est responsable envers les Africains.

La récente émission de droits de tirage spéciaux est l'occasion pour le FMI de regagner une partie de son influence perdue dans la gouvernance économique mondiale. Il travaille avec ses membres pour créer un mécanisme par lequel les pays riches peuvent réaffecter une partie substantielle de leurs droits de tirage spéciaux pour aider les pays les plus pauvres.

Jusqu'à présent, ces discussions se sont concentrées sur un fonds fiduciaire du FMI existant, mais controversé, le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance. Le FMI a historiquement utilisé le fonds pour fournir des financements concessionnels aux pays à faible revenu en échange de l'adoption de politiques sévères, notamment en augmentant les impôts et en réduisant les dépenses sociales.

Il est donc également question de créer un nouveau mécanisme, le Resilience and Sustainability Trust. Mais cela prendrait du temps et dépendrait de l'issue de négociations complexes et imprévisibles entre les États membres du FMI.

Le temps, cependant, est de l'essence. Ni le FMI ni les pays en développement ne peuvent se permettre d'attendre trop longtemps que les droits de tirage spéciaux réaffectés commencent à circuler et soient utilisés efficacement pour aider ceux qui en ont le plus besoin.

Cela crée une opportunité pour l'Afrique de travailler avec le FMI pour s'assurer que le mécanisme de réallocation réponde le plus possible aux besoins de l'Afrique.

L'Afrique devrait appeler à des réformes qui rendront le Trust pour la réduction de la pauvreté et la croissance plus réactif aux besoins africains et plus responsable envers les Africains. En particulier, le FMI devrait prendre les trois mesures suivantes.

Le FMI devrait suivre l'exemple de toutes les autres institutions financières internationales et rédiger et publier des politiques opérationnelles applicables à l'utilisation de toutes les ressources du FMI, y compris les droits de tirage spéciaux. Cela devient de plus en plus nécessaire alors que le FMI commence à ajouter de nouveaux sujets importants mais complexes tels que le climat, les inégalités et la budgétisation sexospécifique à ses domaines d'intérêt et d'opération.

Le FMI devrait établir un ombudsman indépendant qui peut recevoir et enquêter sur les plaintes des parties prenantes qui prétendent que le FMI n'a pas agi en pleine conformité avec ses propres politiques et procédures et qu'elles ont subi un préjudice en conséquence.

KPATIDE Komlan

## Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km <sup>2</sup>	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

## Electricité au Togo

## Forces et faiblesses du secteur privé

Dans le cadre de la phase 1 du Programme d'Appui au Secteur de l'Énergie au Togo (PASET I) l'association Energy Generation a réalisé une étude sur les forces et les faiblesses du secteur privé dans le domaine de l'énergie au Togo. Objectif, documenter les freins et les leviers de l'implication du secteur privé dans le secteur énergétique national et proposer des pistes de solutions afin de dynamiser le secteur.

• Joël YANCLO

Le Programme d'Appui au Secteur de l'Énergie au Togo (PASET) s'inscrit dans la mise en œuvre du troisième secteur de concentration du Programme Indicatif national du 11ème Fonds Européen de Développement (FED). Dans ce cadre L'organisation Energy Generation a été mandatée pour la réalisation de cette étude. L'objectif de l'étude est de documenter les freins et les leviers de l'implication du secteur privé dans le secteur énergétique national et de proposer des pistes de solutions afin de dynamiser le secteur. Energy Generation a donc passé en revue tous les segments de la chaîne de valeur de l'électricité au Togo a été réalisée, de la production à la commercialisation en passant par les activités d'achat, d'importation, d'exportation, de transport ou encore de distribution. Pour chaque segment, un état des lieux est fait sur le cadre réglementaire, les principales activités et les chantiers stratégiques. Les acteurs publics et privés mobilisés sur ces activités sont cartographiés et les différentes modalités d'intervention de ces acteurs sont étudiées. Enfin, les difficultés rencontrées par ces acteurs ainsi que des recommandations de mesures d'appui sont présentées.

#### Activités de transport, achat, distribution et commercialisation d'électricité

L'Étude sur les forces et les faiblesses du secteur privé dans le domaine de l'énergie au Togo indique qu'historiquement, les secteurs de la distribution, de l'achat, de la distribution et de la commercialisation sont sous monopole public. Néanmoins, la situation est en train d'évoluer avec l'ouverture récente de l'achat à la concurrence - mais qui n'est pas encore effective. Les principaux chantiers à venir sur ces activités sont la mise en place d'un marché de l'énergie et l'extension du réseau de distribution annoncé dans la stratégie d'électrification (2018). Du fait de la situation de monopole, les acteurs privés sont mobilisés en tant que sous-traitants des opérateurs publics (CEB et CEET) principalement sur des activités de conception et construction des infrastructures. Les entreprises qui se positionnent sur ces marchés sont principalement des multinationales



étrangères. Les acteurs privés togolais sont assez peu nombreux et interviennent principalement sur les activités de distribution. La CEB et la CEET ne relèvent pas de difficultés majeures avec ces acteurs.

#### Activités de production centralisée d'électricité

Le rapport souligne que le marché de la production a été ouvert à la concurrence en 2003. Un seul projet d'IPP - Independent Power Producer - a été mis en place au Togo avec la centrale thermique de 100 MW de ContourGlobal mise en service en 2010. Les acteurs qui exploitent actuellement les autres centrales de production connectées au réseau sont les deux opérateurs publics historiques (CEB et CEET). Sur ce secteur de la production centralisée, les acteurs privés sont mobilisés en tant que concessionnaires, constructeurs, sous-traitants pour la construction, sous-traitants de façon ponctuelle pour l'exploitation et la maintenance. Il est prévu une augmentation des capacités de production d'électricité au Togo avec plusieurs projets de centrales thermiques, solaires photovoltaïques ou hydrauliques actés ou en cours de montage. La majorité de ces projets seront développés sous la forme de partenariats public-privé. Les concessionnaires de ces centrales au Togo et en Afrique de l'Ouest sont majoritairement des multinationales étrangères. La réussite de ces projets repose principalement sur la mise en place d'un cadre réglementaire clair et incitatif et, si nécessaire, sur les garanties apportées par l'Etat pour le respect des engagements pris, notamment au regard de l'achat de l'électricité par l'opérateur public national. Une implication forte du gouvernement dans le développement de projets en partenariat public-

privé facilite grandement le financement de ce type de projet dont l'envergure nécessite souvent l'implication d'institutions de financement internationales. Les autres acteurs privés (hors bailleurs, constructeurs et concessionnaires) sont mobilisés en tant que sous-traitants des opérateurs publics et privés. Ces sous-traitants sont majoritairement des entreprises togolaises sauf pour des activités spécifiques non couvertes par des acteurs locaux. Ces acteurs privés togolais pourraient être appuyés pour progresser sur le respect des normes internationales de Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement et pour monter en compétences sur la planification des activités. Ces entreprises présentent également des capacités financières assez fragiles, ce qui peut perturber les activités de sous-traitance.

#### Activités de production décentralisée d'électricité

Les activités de production décentralisée sont divisées en trois sous-secteurs à savoir, l'autoproduction « grande capacité » désigne les activités de production d'électricité avec des puissances installées supérieures à 500 kVA, souvent pour des complexes industriels (agro-alimentaires et chimiques). Ces dispositifs d'autoproduction sont principalement thermiques au Togo. L'autoproduction « faible capacité » pour les particuliers pour un usage domestique et pour des structures privées, publiques, associatives ou communautaires pour un petit usage productif. Ces dispositifs d'autoproduction sont principalement thermiques et solaires photovoltaïques, avec une forte augmentation des dispositifs solaires photovoltaïques ces dernières années. La stratégie nationale d'électrification prévoit notamment le déploiement de 555

000 kits solaires pour assurer l'accès à l'électricité à des particuliers notamment via le programme CIZO. Le marché de l'autoproduction « faible capacité » à partir d'énergie solaire photovoltaïque est un marché sur lequel de nombreux acteurs se positionnent : principalement des petites et moyennes entreprises togolaises ou ouest-africaines, des acteurs togolais informels, et plus récemment des acteurs étrangers (sélectionnés par consultation restreinte) dans le cadre du programme CIZO. Le plan CIZO offre des mesures d'appui à certains distributeurs de kits pour les particuliers mais le marché reste ouvert. Le marché des projets d'autoproduction pour les structures est également ouvert à la concurrence et les modalités d'accès au marché sont diverses.

#### Les mini-grids

Historiquement, les activités de mini-grids sont sous monopole public avec une mobilisation des acteurs privés principalement sur la construction. La stratégie d'électrification prévoit le déploiement de plus de 300 mini-grids solaires photovoltaïques au Togo développés sous forme de partenariats public-privé. Les acteurs privés seront donc mobilisés en tant que concessionnaire sur les futurs projets. Des acteurs togolais et internationaux se positionnent sur ces marchés. Cependant, du fait de l'absence de marché passé au Togo, les acteurs togolais n'ont pas d'expérience en tant que concessionnaire de mini-grids. Les principales difficultés rencontrées par les acteurs du secteur de l'autoproduction « faible capacité » et des mini-grids concernent entre autres la rentabilité des projets qui n'est pas encore garantie sans mesures de soutien ; l'accès au financement pour des projets qui comportent des risques importants ; la qualité du matériel ; les ressources humaines qui

ne sont pas formées pour ces activités. De plus, les acteurs privés sont dans l'attente de la mise en place d'un cadre réglementaire clair sur les énergies renouvelables et décentralisées (en cours d'élaboration et de publication). Des mesures d'appui sont présentées dans ce rapport pour soutenir les acteurs privés qui font face à ces difficultés. De plus, les acteurs privés togolais rencontrent des difficultés spécifiques (faibles capacités financières, manque de certaines compétences techniques ou financières, manque d'expérience) qui nécessiteraient des mesures spécifiques d'appui et de transfert de technologie. Le rôle d'autres acteurs que les entreprises du secteur de l'énergie a également été traité dans cette étude.

#### Opérateurs financiers

Les projets énergétiques sont très intensifs en capital (d'autant plus pour les projets d'énergies renouvelables) et le financement des projets est un des freins à leur développement. L'implication des structures de financement est donc primordiale pour la réussite des projets. Les institutions financières internationales sont très mobilisées sur le secteur de l'énergie et proposent de nombreux programmes de financement et d'assistance technique et développent des instruments financiers spécifiques au secteur de l'énergie. Les banques commerciales locales et les opérateurs de microfinances sont eux beaucoup moins mobilisés sur le secteur de l'énergie, notamment à cause des risques importants liés à ces activités. Or les petites et moyennes entreprises togolaises du secteur de l'énergie, ainsi que les porteurs de petits projets de production décentralisée (particuliers, structures publiques, privées, associatives ou communautaires) financent majoritairement leurs activités via les banques locales et opérateurs de microfinance. La mise en place d'instruments financiers spécifiques via des intermédiaires financiers locaux pourrait permettre de lever en partie ce frein au financement.

#### Centres de formation

Plusieurs types de formations (formations académiques, formations fonctionnelles, formations à la carte et formations en entreprises) sont actuellement disponibles au Togo pour former les personnes qui in-

terviendront dans le secteur de l'énergie. Les centres de formation proposent des formations allant de quelques semaines à plusieurs années. Il y a très peu de formations sur le secteur des énergies renouvelables. Le niveau technique général des ingénieurs et techniciens formés au Togo est jugé satisfaisant par les entreprises privées mais ils ne sont pas du tout spécialisés sur les technologies renouvelables. De plus, les formations existantes sont jugées trop peu professionnalisantes par le secteur privé. Les offres de formation ne sont donc pas en adéquation avec la demande du marché de l'emploi. Il faudrait donc développer des formations spécifiques sur les énergies renouvelables et en particulier sur les métiers du solaire. L'AT2ER avec le soutien financier de la BAD a lancé un programme d'académies solaires en ce sens pour former des techniciens solaires dans le cadre du projet CIZO. Les entreprises privées doivent être mobilisées sur la mise en place de ces formations. Ces formations ne doivent pas être uniquement techniques mais doivent également couvrir des compétences en management et être tournées vers la pratique (Travaux Pratiques, activités pratiques sur le terrain, stages). Afin de faciliter la mise en place de stages, une législation favorable pour les entreprises qui prennent des stagiaires pourrait être mise en place ainsi que des mécanismes de soutien à des stages dans le domaine de l'énergie. Enfin, les centres de formation rencontrent des difficultés pour mettre en place des unités expérimentales pour les étudiants par manque de sources de financement. Des soutiens financiers pourraient être apportés par les acteurs publics togolais ou internationaux pour développer ces unités.

#### Acteurs de la société civile

Les acteurs de la société civile (associations, ONG, acteurs communautaires) sont majoritairement impliqués dans des activités de lobbying sur la réglementation et le respect des droits des populations, sur des activités de formation et sur des projets de production d'énergie décentralisée. Ces acteurs interviennent ponctuellement sur des projets portés par des acteurs privés mais ils pourraient être plus impliqués en amont des projets de production décentralisée afin d'avoir plus d'impact sur les territoires.

## Anti Covid-19

## Le Fonds d'appui aux entreprises présenté au patronat

Les opérateurs économiques membres du Conseil national du patronat (CNP-Togo) ont reçu la visite de la ministre de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel, Mazamesso ASSIH, le jeudi 09 septembre 2021 à la maison du Patronat à Lomé. Objectif, partager avec les responsables des associations professionnelles membres du CNP-Togo, les caractéristiques du Fonds Gouvernemental pour l'appui aux entreprises encore appelé fonds covid-19.

• Joël YANCLO

La ministre Mazamesso ASSIH a fait la genèse de la mise en place de ce mécanisme de financement pour les Très Petites Entreprises (TPE), Moyennes Entreprises (ME), et Activités Génératrices de Revenus qui est à ce jour un dispositif qui a fait ses preuves auprès d'une centaine d'entreprises. L'institution financière partenaire de l'Etat togolais pour la mise en place de ce fonds est Orabank. Ainsi, les entreprises de tous les secteurs d'activités peuvent solliciter un prêt dont le montant serait équivalent à 50 % de leur chiffre d'affaires annuel et plafonné à 10 millions de Francs CFA. Le taux d'intérêt est de 5% pour une durée de remboursement de 3 ans. Le Président du CNP-Togo, Coami Sedolo TAMEGNON, soucieux d'apporter une réponse aux entreprises en détresse depuis l'avènement de la Covid-19, a remercié la Ministre pour la bonne nouvelle dont elle est porteuse. « La garantie étant la principale difficulté dans l'accès au financement, si l'Etat et une banque de la place s'unissent pour faire tomber cette barrière, le Secteur Privé Togolais ne peut que saluer cette initiative et



la soutenir » a-t-il martelé en substance. Mazamesso ASSIH s'est aussi prêtée à un jeu de questions réponses avec les Présidents d'associations professionnelles qui ont soulevé plusieurs inquiétudes notamment pour les entreprises ayant des besoins au-delà de ce que propose ce fonds d'aide à l'instar des grandes entreprises. En répondant à ces préoccupations, elle a laissé entendre que plusieurs autres banques seraient en phase de s'associer à cette initiative en vue d'élargir la cagnotte. Toutefois, elle et son département sont en mission auprès de tous les acteurs du Secteur Privé, pour recueillir premièrement les besoins des entreprises et ensuite apporter des réponses efficaces dans la mesure du possible. Les grandes entreprises avec des besoins colossaux

devront donc patienter et le ministère de l'investissement pourrait prendre le relais quand les fonds sollicités atteindront le milliard. Avant de clore son propos, elle a présenté la Charte des PME/PMI qui vient clarifier la catégorisation des entreprises et a salué l'implication des points focaux du Patronat dans son élaboration. Le Président du Patronat à l'instar de ses compères, s'est dit rassuré par l'accompagnement que promet le Gouvernement, et espère que cette ouverture puisse augurer un début de relance économique. Il a promis séance tenante, de contribuer à vulgariser la nouvelle charte et a in fine réitéré ses vifs remerciements à l'Etat pour les efforts consentis en vue d'accompagner le Secteur Privé.

## Lutte contre le coronavirus

## Le Togo réceptionne 117 000 doses du vaccin Pfizer

Les autorités togolaises ont réceptionné le dimanche 12 septembre 2021 à Lomé, 117.000 nouvelles doses du vaccin Pfizer. Un don des USA dans le cadre de l'initiative COVAX.

• Bernard AFAWOUBO

En vue d'intensifier la lutte contre le coronavirus à travers l'administration du vaccin à un grand nombre de personnes, les autorités togolaises ont réceptionné 117.000 nouvelles doses de vaccin Pfizer le dimanche 12 septembre 2021 à Lomé. Ce don des USA s'inscrit dans le cadre de l'initiative COVAX, et vise à permettre à l'Etat togolais d'intensifier sa campagne vaccinale. En effet, cette nouvelle dose de vaccin Pfizer réceptionné par le Togo ce dimanche vient s'ajouter aux 188.000 doses réceptionnées en Août dernier. Et vient à point nommé pour permettre au pays d'intensifier la riposte contre le coronavirus puisque le nouveau variant Delta qui est très contagieux favorise la montée en puissance de la contamination. Ainsi, le Togo tout comme la plupart des pays du monde connaît une flambée du nombre de personnes contaminées. Aussi faudrait-il le rappeler, ces nouvelles doses de vaccins Pfizer qui



viennent d'être réceptionnés s'ajoutent aux 325.000 doses de Sinovac et 81.000 doses d'AstraZeneca. Du coup, le pays de Faure Gnassingbé dispose désormais d'une quantité suffisante de vaccins contre le covid-19, un peu plus d'un demi-million, pour s'assurer la vaccination d'une bonne partie de sa population. A en croire le ministre en charge de la Santé, le Professeur Moustafa Mijiyawa, il n'y aura plus de rupture de stock désormais. Il profite de cette occasion et lance un appel à la population à se faire vacciner pour

briser la chaîne de contamination au coronavirus. Pour rappel, le gouvernement togolais dans l'optique de briser la chaîne de contamination a pris des mesures restrictives le jeudi 9 Septembre dernier notamment la fermeture des grands bars et restaurants, des discothèques, des boîtes de nuits. Aussi l'accès aux bâtiments administratifs est conditionné à la présentation d'un document vaccinal. Puisque le pays connaît depuis quelques semaines une flambée du nombre de cas de contamination.

## Entreprises sociales

## La conférence internationale va démarrer effectivement le 16 septembre

La quatrième édition de la conférence internationale sur les entreprises sociales et la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) aura effectivement lieu les 16 et 17 septembre 2021 à Lomé en mode virtuel, après un report, apprend-on de source proche du ministère du développement à la base.

Initialement prévue du 9 au 10 septembre, la rencontre sera axée autour du thème : « Entrepreneurat social : levier d'actions pour dynamiser la création d'emplois dans les collectivités locales ». Elle permettra, selon ses organisateurs, de discuter à la faveur de 5 panels, de nouvelles formes d'entrepreneuriat dans les collectivités locales. Les 2000 participants attendus plancheront également sur les capacités de création et de maintien des emplois. Les échanges devraient déboucher sur des recommandations visant à doter les collectivités territoriales au Togo d'un dispositif d'accompagnement et de développement de l'entrepreneuriat



social, d'après le ministère du développement à la base. Pour rappel, cette conférence qui réunit des décideurs politiques, des partenaires au développement, des experts et des acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS) est

organisée par le ministère togolais du développement à la base, en collaboration avec l'ambassade des Etats Unis d'Amérique et le Groupe Ecobank ETI.

Avec Togo First

## Baromètres Togo

	2016	2017	2018
Investissement Direct Etranger			
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : \* L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. \*\* L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. \*\*\* Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. \*\*\*\* La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

	2015	2016	2017
Indicateurs du commerce extérieur			
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

# Communiqué de presse de la réunion ordinaire du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO tenue le 8 septembre 2021

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu, le mercredi 8 septembre 2021, sa troisième réunion ordinaire au titre de l'année 2021, par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire.

Le Comité a passé en revue les principales évolutions de la conjoncture économique internationale et régionale au cours de la période récente ainsi que les facteurs de risque pouvant affecter les perspectives à moyen terme d'inflation et de croissance économique dans l'Union.

Au titre de la conjoncture internationale, le Comité a noté une forte progression de l'activité économique mondiale au deuxième trimestre 2021, sous l'effet de la poursuite des mesures de soutien budgétaire et monétaire et de l'assouplissement progressif des mesures de restriction de mobilité, lié aux avancées enregistrées dans les campagnes de vaccination. Ce dynamisme traduit également des effets de base favorables, à la suite de la contraction significative de l'activité enregistrée à la même période de l'année précédente. Selon les publications du FMI, en juillet 2021, l'économie mondiale connaîtrait en 2021 une reprise avec une croissance de 6,0%, après une contraction de 3,2% en 2020.

Sur les marchés internationaux, les cours des matières premières ont, pour le quatrième trimestre consécutif, poursuivi leur raffermissement sous l'effet de la reprise de la demande à l'échelle mondiale, de l'amélioration des perspectives économiques, ainsi que de la persistance de contraintes pesant sur l'offre. Selon les données de la Banque mondiale, les prix des produits énergétiques ont connu une hausse trimestrielle de 12,8% au deuxième trimestre 2021, après la forte augmentation de 35,2% observée au trimestre précédent. Parallèlement, les cours des produits de base non énergétiques ont enregistré une progression de 8,6%, après un accroissement de 11,8% un trimestre auparavant. Dans ce sillage, l'indice des prix des matières premières non énergétiques exportées par les pays de l'UEMOA s'est accru de 2,7% au cours du deuxième trimestre 2021, après une progression de 5,1% un trimestre plus tôt. Pour sa part, l'indice des prix des principaux produits alimentaires importés par les pays de l'UEMOA a connu une croissance de 4,2% au cours du deuxième trimestre 2021, après une augmentation de 6,9% un trimestre plus tôt.

Examinant la conjoncture interne, le Comité a relevé une consolidation de la reprise de l'activité économique au deuxième trimestre 2021, avec une croissance de 7,7% en rythme annuel, après 3,4% au trimestre précédent. Cette évolution a été portée par l'accélération de la valeur ajoutée dans l'ensemble des secteurs d'activité. Ce regain de dynamisme de la croissance de l'Union est également attribuable à la vigueur de la demande intérieure.

En perspective, la croissance économique retrouverait sa tendance d'avant le choc sanitaire en se situant à 5,4% en 2021 puis à 6,4% en 2022, à la faveur de la consolidation de la reprise de l'activité économique dans l'Union consécutive à la bonne exécution des plans de relance et au maintien des mesures de soutien budgétaire et monétaire.

Au cours des six premiers mois de l'année 2021, l'exécution des opérations financières des Etats membres de l'UEMOA s'est soldée par une atténuation du déficit budgétaire global, en référence à la même période de l'année précédente. Le déficit budgétaire, base engagements, dons compris, est ressorti à 4,6% du PIB contre 5,4% un an plus tôt.

Sur le marché monétaire, les conditions financières sont restées favorables, en ligne avec l'orientation accommodante de la politique monétaire de la Banque Centrale. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur la maturité à une semaine du marché interbancaire a baissé, s'établissant à 2,34% contre 2,53% au trimestre précédent. De même, le taux moyen des crédits bancaires s'est replié de 6 points de base par rapport au premier trimestre 2021, pour s'établir à 6,36% au deuxième trimestre 2021.

Pour sa part, la masse monétaire a progressé, en rythme annuel, de 19,5% à fin juin 2021. Cette évolution reflète la consolidation des réserves de change de l'Union et l'augmentation des créances des banques sur le secteur privé et les Administrations Publiques. En particulier, les réserves de change assurent à l'Union 6,2 mois d'importations de biens et services à fin juin 2021.

Le Comité de Politique Monétaire a relevé une accélération des prix à la consommation, le taux d'inflation ressortant à 3,3% au deuxième trimestre 2021 contre 2,2% un trimestre plus tôt. Cet accroissement du rythme de progression des prix est imputable essentiellement au renchérissement des produits alimentaires, du fait de la baisse de la production céréalière dans certains pays et des difficultés d'approvisionnement des marchés induites par les crises sanitaire et sécuritaire dans d'autres pays. Le taux d'inflation sous-jacente est également ressorti en hausse, s'établissant à 2,7%, après 1,9% un trimestre plus tôt. Cependant, à l'horizon de vingt-quatre mois, le taux d'inflation se situerait à 2,2%, soit dans la zone cible de [1,0% - 3,0%] définie pour la politique monétaire dans l'UEMOA, en liaison avec les résultats favorables attendus de la campagne agricole 2021/2022. Cela devrait induire une baisse des prix des produits alimentaires locaux.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité à 2,0% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,0%, niveaux en vigueur depuis le 24 juin 2020. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure inchangé à 3,0%.

Dans les mois à venir, la BCEAO continuera à mettre en œuvre une politique monétaire assurant la stabilité des prix, tout en soutenant le retour à une croissance forte.

*Fait à Dakar, le 8 septembre 2021*

*Le Président du Comité de Politique Monétaire*

## Distinction

### Leadership Newspaper Group a décoré Dr Akinwumi A. Adesina

Le président de la Banque africaine de développement (BAD) a reçu le prix Leadership Person of the Year 2020. Une distinction de Leadership Newspaper Group Nigeria.

● Nicole ESSO

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement, le Dr Akinwumi A. Adesina, a reçu le prix Leadership Person of the Year du Leadership Newspaper Group au Nigeria. Le prix a été décerné « en reconnaissance de son dossier impeccable dans la fonction publique et de ses réalisations extraordinaires dans la conduite de la croissance et du développement du Groupe de la Banque africaine de développement », indique la BAD ce 13 septembre 2021. Dans le cadre du projet Light Up Africa, la Banque africaine de développement a un plan sur 10 ans pour réduire considérablement le nombre d'Africains qui n'ont pas accès à l'électricité. Actuellement, 645 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité en Afrique et, jusqu'à présent, 18 millions de personnes ont été approvisionnées en électricité au Maroc, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, en Égypte et dans d'autres parties du continent. Lors de la remise du prix, le professeur Yemi Osinbajo a déclaré : « Dr. Adesina et d'autres réci-



piendaires méritent ce prix. À qui on donne beaucoup, on attend aussi beaucoup. Le Dr Adesina était représenté à la cérémonie de remise des prix par le directeur général du département pays du Groupe de la Banque au Nigeria, Lamin Barrow. Le Dr Adesina a déclaré : « Je suis très honoré de recevoir aujourd'hui le prix Leadership Person of the Year décerné par le Leadership Newspapers Group. Je félicite mes co-récepteurs pour ce grand honneur. The Leadership Newspaper est l'un des journaux et des organisations médiatiques les plus perspicaces du Nigeria. Leur bilan en matière de promotion de la bonne gouvernance et de leadership responsable pour le peuple nigérian parle de lui-même. Je profite de ce moment pour saluer la

grande clairvoyance, la ténacité et l'acharnement de votre fondateur Sam Nda-Isaiah, qui a positionné Leadership Newspapers à ce qu'il est aujourd'hui. Que son âme continue de reposer en paix. Les autres récepteurs de la catégorie étaient le gouverneur de la Banque centrale du Nigeria, Godwin Emefiele, et le gouverneur de l'État de Borno, Babagana Zulum. Économiste agricole avec plusieurs distinctions dans les universités, le financement du développement et l'administration, le Dr Adesina a toujours défendu les politiques et programmes de développement qui ont un impact direct sur la vie des Africains ordinaires, renforcent l'intégration régionale et positionnent le continent sur la voie de l'auto-suffisance.

## Afrique

### Les fintech ont déjà reçu un financement record de 1,44 milliard \$ en 2021

La fintech se positionne comme le prochain levier de croissance pour le capital-investissement. Sur les 9 premiers mois de l'année 2021, les entreprises africaines du secteur ont déjà battu le record de mobilisation de ressources des 10 dernières années.

Le secteur des entreprises africaines spécialisées dans les solutions de technologies associées aux services financiers (fintech) a déjà mobilisé plus de 1,44 milliard \$, depuis le début de cette année 2021, a pu constater l'Agence Ecofin d'un ensemble de données collectées. Ce chiffre ne prend pas en compte 23 transactions annoncées sur la période, mais dont la valeur n'a pas été rendue publique. Ce montant est supérieur à la totalité des financements annoncés au profit des fintech africaines sur la décennie allant de 2011 à 2020 (1,06 milliard \$) Au total, ce sont 196 investisseurs au moins qui sont intervenus, dans le cadre de 71 transactions enregistrées jusqu'au 9 septembre 2021. Cette valeur a été tirée par les 500 millions \$ du fonds souverain singapourien Temasek au profit de la firme d'investissement Leapfrog qui devrait utiliser une part de ces ressources pour s'investir dans



les fintech de la région. Les autres transactions qui ont soutenu le dynamisme du secteur sont celle de la firme Wave active au Sénégal et en Côte d'Ivoire, qui a mobilisé 200 millions \$ et celle du nigérian OPay qui a levé 400 millions \$. Dans une région où l'inclusion aux services financiers classiques (banque et microfinance) n'a pas su capturer l'essentiel des marchés disponibles par une présence physique, les fintech ont été un relai de croissance, soit dans le cadre de partenariat, soit de solutions plus autonomes. La pandémie de coronavirus a aussi alerté sur l'urgence de digitaliser les solutions de paiement sur le continent, notamment dans de grandes économies de la

région telles que le Nigeria, le Kenya, l'Afrique du Sud, l'Égypte, et la Côte d'Ivoire. Le secteur des fintech, notamment celles qui offrent des solutions de paiement, est cependant concurrencé par le service de Mobile Money, soutenu par une régulation déjà existante, et de solides capitaux des entreprises de la téléphonie mobile comme MTN, Orange, Safaricom (Kenya), Airtel Africa, ou encore des banques qui ont lancé leurs propres solutions de transactions financières via le mobile. Le marché des paiements digitaux en Afrique reste important et connaît une solide croissance. Dans la zone UEMOA qui regroupe les 8 pays ayant en commun le FCFA, la valeur des transactions via le mobile est passée de 7415 milliards FCFA en 2019, à 28 738 milliards FCFA à la fin de l'année 2019, selon des données de la Banque centrale de cette sous-région.

Avec Agence Ecofin

## Sénégal / MCC

### Les réformes nécessaires pour obtenir 550 millions \$ sont achevées

Le Millennium Challenge est l'un des principaux partenaires des pays africains dans le secteur électrique notamment. Cependant, l'obtention de son financement est conditionnée par certaines mesures nécessaires à son utilisation efficiente.

Le Sénégal vient d'achever les réformes nécessaires pour obtenir des Etats-Unis une subvention de 550 millions \$ sur cinq ans pour le secteur de l'électricité. Les fonds proviendront de la Millennium Challenge Corporation (MCC), le principal fonds de développement du gouvernement américain. Le financement permettra au pays de construire des lignes de transmission à haute tension et des sous-stations afin d'améliorer l'accès à l'électricité. Selon Mahmoud Bah, directeur général par intérim de la MCC, le gouvernement sénégalais apportera 50 millions \$. Il a ajouté que le pays a récemment adopté des réformes réglementaires qui sont une condition pour recevoir les subventions. En juin, le parlement sénégalais a notamment adopté deux projets de loi pour mettre fin au monopole de la compagnie d'électricité publique et ouvrir le marché de l'électricité aux investissements privés. La réforme prévoit également la création d'un



régulateur indépendant et l'accès des entreprises privées aux réseaux de transport et de distribution d'électricité. J'ai présidé aujourd'hui au lancement du Millennium Challenge Account Sénégal 2 ; un projet dédié au secteur de l'électricité, financé sur don du gouvernement américain de 550 millions de \$ à travers le MCA, auquel s'ajoute une contribution du Sénégal de 50 millions de \$. Pour le responsable, plus de 70 % des fonds serviront à construire des lignes de transmission aériennes et sous-marines à haute ten-

sion. Des sous-stations et des systèmes de délestage automatique seront également installés pour améliorer l'approvisionnement et la rentabilité de l'électricité à Dakar. Les fonds restants seront utilisés pour améliorer l'accès à l'électricité dans d'autres zones éloignées de la capitale et pour renforcer le système de réglementation de l'électricité du pays. Outre le Sénégal, la MCC a fourni des financements dans le secteur de l'électricité à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, dont le Burkina Faso et le Bénin.

Avec Agence Ecofin

## Services financiers

### Mastercard, partenaire Paycode en Afrique

On estime que 57% de la population en Afrique subsaharienne reste exclue financièrement, tandis que près de 30 pour cent restent sans pièce d'identité et 60 pour cent du continent n'a pas de connexion Internet, ce qui empêche ces personnes d'accéder à l'aide gouvernementale et aux services financiers de base.

Pour relever ces défis, Mastercard s'est associée à la fintech africaine et à la société Start Path Paycode pour fournir les offres des deux sociétés sur une seule carte à puce biométrique qui contribuera à accroître l'accès aux services essentiels et à faire progresser l'inclusion économique des Africains vivant dans des communautés reculées. La plate-forme Community Pass™ de Mastercard sera incluse dans la plate-forme de technologie de données et de paiements électroniques (EDAPT) de Paycode qui fournit actuellement une identité biométrique sécurisée ainsi qu'un compte bancaire numérique. Les particuliers peuvent accéder à des services financiers numériques hors ligne en temps réel, même s'ils n'ont pas de document d'identité officiel tel qu'un certificat de naissance ou un passeport, ensemble, Paycode et Mastercard ouvrent la voie à la prospérité, permettant aux



utilisateurs de gérer leurs besoins quotidiens, notamment le paiement des frais de scolarité des enfants, la vaccination de leur famille, la vente de biens et la croissance de leur entreprise. Pour ce faire, Community Pass permet de reconnaître le visage ou la paume d'une personne sur les sites en ligne et hors ligne, tout en garantissant une sécurité optimale de leurs données individuelles. Community Pass s'appuie également sur des normes technologiques cohérentes afin qu'un individu puisse accéder de manière transparente aux

services financiers, de santé, agricoles ou d'aide de tous les fournisseurs, y compris les décaissements gouvernementaux. L'objectif du partenariat est d'embarquer 30 millions de personnes vivant dans des régions éloignées et non connectées d'Afrique au cours des trois prochaines années, leur permettant d'accéder aux produits et services dont ils ont besoin avec une carte à puce biométrique Community Pass qui fonctionne sur la plate-forme EDAPT de Paycode.

Avec norafrik.com

<b>BRVM 10</b>	<b>140,16</b>
Variation Jour	↓ -0,08 %
Variation annuelle	↑ 7,09 %



# BULLETTIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 175

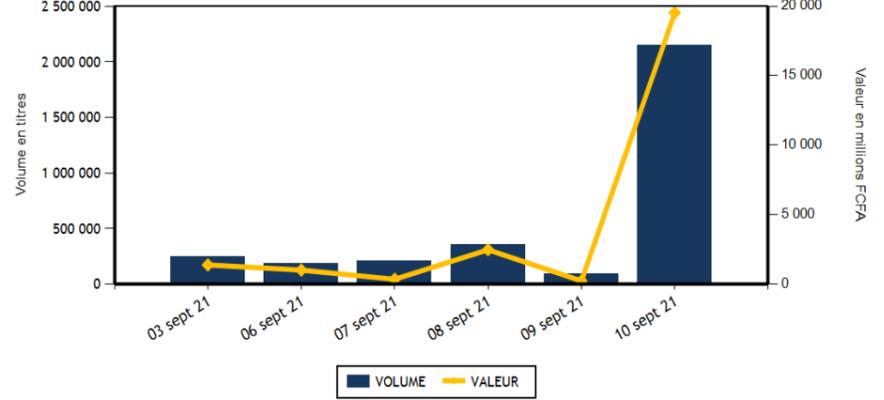
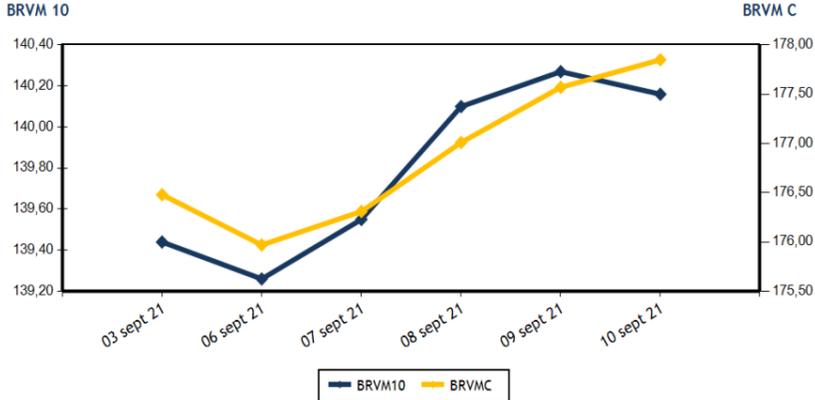
vendredi 10 septembre 2021

Site : www.brvm.org

<b>BRVM Composite</b>	<b>177,85</b>
Variation Jour	↑ 0,16 %
Variation annuelle	↑ 22,34 %

Evolution des indices

Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	5 352 188 961 211	0,16 %
Volume échangé (Actions & Droits)	262 707	176,07 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	534 484 150	143,43 %
Nombre de titres transigés	43	7,50 %
Nombre de titres en hausse	10	-44,44 %
Nombre de titres en baisse	14	0,00 %
Nombre de titres inchangés	19	137,50 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 076 310 154 393	-0,29 %
Volume échangé	1 883 820	93 762,48 %
Valeur transigée (FCFA)	18 999 174 145	93 647,09 %
Nombre de titres transigés	13	116,67 %
Nombre de titres en hausse	6	500,00 %
Nombre de titres en baisse	5	150,00 %
Nombre de titres inchangés	2	-33,33 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOLIBRA CI (SLBC)	102 125	7,50 %	100,64 %
BERNABE CI (BNBC)	1 725	7,48 %	187,50 %
SICOR CI (SICC)	4 425	7,40 %	259,76 %
SAPH CI (SPHC)	4 390	7,07 %	213,57 %
UNIWAX CI (UNXC)	1 970	1,03 %	97,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SODE CI (SDCC)	4 200	-6,67 %	40,47 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 300	-4,41 %	160,00 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	630	-3,08 %	215,00 %
TOTAL CI (TTLC)	1 850	-2,63 %	16,35 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 930	-2,53 %	19,88 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	84,84	1,89 %	134,04 %	13 378	28 085 865	20,27
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	443,95	-0,38 %	8,16 %	9 209	53 513 985	7,82
BRVM - FINANCES	15	66,10	0,02 %	10,19 %	148 349	101 541 405	14,02
BRVM - TRANSPORT	2	540,98	0,00 %	42,86 %	607	1 279 050	9,02
BRVM - AGRICULTURE	5	196,05	2,63 %	126,54 %	81 730	337 234 220	12,62
BRVM - DISTRIBUTION	7	327,48	-0,62 %	44,63 %	8 491	12 213 750	19,93
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	802,02	0,00 %	132,14 %	943	615 875	3,76
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

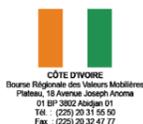
Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	11,71	
Taux de rendement moyen du marché	6,68	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,66	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	95	
Volume moyen annuel par séance	260 177,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 544 223 830,80	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	14,19	
Ratio moyen de satisfaction	202,40	
Ratio moyen de tendance	1 425,98	
Ratio moyen de couverture	7,01	
Taux de rotation moyen du marché	0,02	
Prime de risque du marché	2,64	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E  
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan  
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86. Fax : +225 20 32 66 84. Mail : brvm@brvm.org. Site Web : www.brvm.org

## États-Unis

## L'administration Biden veut donner plus d'importance à l'énergie solaire

L'énergie solaire ne produit actuellement que 3% de la demande en électricité des États-Unis. Washington espère que ce taux montera à 45% d'ici 2050.



• Pour atteindre les ambitions présentées dans un rapport du ministère de l'Énergie mercredi, il faudrait quadrupler le déploiement de l'énergie solaire en moins de dix ans. Getty Images via AFP

L'administration Biden a affirmé mercredi que le soleil pouvait produire 45% de l'électricité dans le pays d'ici 2050 et jouer ainsi un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique, à condition d'accélérer vivement les investissements dans l'énergie solaire. La marche est haute. En 2020, les panneaux photovoltaïques et les centrales solaires thermiques ont produit un peu moins de 80 gigawatts (GW) aux États-Unis, soit de quoi répondre à 3% de la demande en électricité du pays. Pour atteindre les ambitions présentées dans un rapport du ministère de l'Énergie mercredi, il faudrait quadrupler le déploiement de l'énergie solaire en moins de dix ans: en l'augmentant de 15 GW en 2020 à 30 GW chaque année d'ici 2025, puis à 60 GW par an entre 2025 et 2030. Cela nécessite «des réductions de coûts importantes», «le soutien des politiques publiques» et «une électrification à grande échelle» de l'énergie solaire, a reconnu le ministre. Le réseau électrique, initialement plutôt conçu pour les centrales à charbon, à gaz ou nucléaire, doit notamment fortement évoluer pour s'adapter à l'énergie intermittente du soleil. Et les États-Unis doivent compter sur des panneaux solaires fabriqués en grande partie en Chine.

## Électricité propre en 2035

L'administration de Joe Biden souhaite que l'électricité ne soit plus, dans son ensemble, une source d'émissions polluantes d'ici 2035 et mise pour ce faire

sur les vastes plans d'investissement dans les infrastructures encore en discussion au Congrès. Dans son arsenal de mesures, le président américain compte aussi sur l'énergie du vent et a donné son impulsion à plusieurs grands projets d'éoliennes en mer. Mais le rapport diffusé mercredi «met en lumière le fait que l'énergie solaire, notre source d'énergie propre la moins chère et à la croissance la plus rapide, pourrait produire suffisamment d'électricité pour alimenter toutes les maisons aux États-Unis d'ici 2035 et employer dans le même temps jusqu'à 1,5 million de personnes», a commenté la ministre de l'Énergie, Jennifer Granholm, dans un communiqué. Cela «nécessite un déploiement massif et équitable d'énergies renouvelables et de solides politiques de décarbonation – exactement ce qui est énoncé dans la loi soutenue par les deux partis sur l'investissement dans les infrastructures et l'emploi et dans le programme «Build Back Better» («Reconstruire en mieux») du président Biden», a-t-elle ajouté. Selon le scénario développé par ses services, l'énergie solaire représenterait 37% de l'électricité en 2035, le reste étant fourni par l'énergie éolienne (36%), l'énergie nucléaire (11%-13%), l'énergie hydroélectrique (5%-6%), la biomasse et la géothermie (1%). Il s'agirait d'un tournant majeur par rapport au schéma actuel: en 2020, l'énergie renouvelable fournissait 21% de l'électricité aux États-Unis, le reste étant produit par le gaz naturel

(40%), le nucléaire (20%) et le charbon (19%).

## Crédits d'impôt

Dans une lettre adressée aux responsables politiques, près de 750 entreprises du secteur de l'énergie solaire ont insisté sur la nécessité d'étendre les politiques de soutien en place et de les installer sur le long terme. Quadrupler le rythme actuel des installations d'ici 2030 représente «une course contre la montre», affirment-ils en demandant notamment un renforcement de l'actuel crédit d'impôt sur les investissements dans le solaire. En visite mardi dans le New Jersey et à New York pour évaluer les dégâts de la meurtrière tempête Ida, le locataire de la Maison-Blanche a une nouvelle fois appelé à agir sans tarder contre le changement climatique, en particulier pour adapter les infrastructures vieillissantes à la multiplication redoutée d'événements météorologiques extrêmes. Pour le spécialiste du secteur énergétique Dan Pickering, les objectifs fixés mercredi par l'administration sont plus «une source d'inspiration» que des ambitions «pragmatiques». «Des milliers de milliards de dollars vont être dépensés pour tenter d'y parvenir. Il est absolument essentiel de fixer un cap de façon efficace», a-t-il estimé sur Twitter. L'ONG environnementale NRDC pour sa part, sur le réseau social, «exhorté le Congrès à financer entièrement les investissements dans l'électricité propre dans le processus budgétaire actuel pour faire de ce plan une réalité».

(AFP)

## Islande

## La plus grande usine de captage de CO2 dans l'air a été lancée

La start-up suisse Climeworks a mis au point une usine à Reykjavik en Islande capable de prendre le dioxyde de carbone (CO2) pour venir l'insérer dans la roche.

Une usine capable d'aspirer le dioxyde de carbone (CO2) dans l'air et de le pétrifier dans la roche, a été démarrée mercredi près de Reykjavik en Islande, a annoncé la start-up suisse Climeworks. L'usine baptisée Orca, en référence au mot islandais «orka» signifiant «énergie», peut retirer par an 4.000 tonnes de CO2 de l'atmosphère, une contribution encore symbolique pour ce site pilote afin de combattre le changement climatique. La quantité de CO2 capté sur une année correspond aux émissions d'environ 1,75 million de litres d'essence, soit la consommation de près de 870 voitures selon l'Agence américaine de protection de l'environnement. L'installation, située près de la centrale géothermique de Hellisheidi près de la capitale islandaise, consiste en quatre unités composées chacune de deux caissons métalliques, d'une apparence similaire aux conteneurs utilisés pour le transport maritime.

## Dans la roche

La technique se distingue de la méthode habituelle de captage du carbone, qui se fait en général à la sortie des cheminées d'usines fortement émettrices, mais pas dans l'air où la concentration de CO2 est faible. Douze ventilateurs équipés de filtres, dont l'énergie est fournie par la



• La technique se distingue de la méthode habituelle de captage du carbone, qui se fait en général à la sortie des cheminées d'usines fortement émettrices, mais pas dans l'air où la concentration de CO2 est faible. KEYSTONE/Walter Bieri

centrale d'électricité renouvelable voisine, aspirent l'air pour en isoler le gaz carbonique. Grâce à l'association avec Carbfix, un projet islandais de stockage du carbone, le CO2 est ensuite mélangé à l'eau de la centrale avant d'être injecté à 1000 mètres de profondeur dans le basalte où il se pétrifie pour l'éternité. Cette technique reproduit en accéléré – deux ans seulement – un processus naturel appelé la minéralisation qui peut prendre plusieurs milliers d'années.

## 50 tonnes

Une réaction chimique du gaz avec le calcium, le magnésium et le fer contenus dans le basalte permet au CO2 de s'insérer dans la roche brune et poreuse sous la forme de

cristaux blancs calcaires. La capture et le stockage du CO2 dans le sous-sol terrestre sont encouragés par le Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) pour contenir l'élévation des températures moyennes de 1,5°C par rapport à l'ère pré-industrielle. Mais les critiques pointent leur coût très élevé, leur efficacité contestée et soulignent que des décennies pourraient être nécessaires pour opérer à grande échelle. Climeworks disposait jusqu'ici d'une petite unité pilote de 50 tonnes qui avait été installée en 2017. Le projet est amené à se développer pour offrir de plus grandes capacités dans les années à venir.

(AFP)

## Inde

## Airbus conclut un accord pour la fabrication d'avions militaires

Airbus et le conglomérat indien Tata se sont entendus sur un contrat de plus de 2,7 milliards de francs. 56 avions de transport militaire seront construits.

Airbus, le géant européen de l'aérospatiale, a conclu avec le conglomérat local Tata un accord historique de 3 milliards de dollars (2,75 milliards de francs) pour la fabrication d'avions militaires pour l'Inde, a annoncé le ministère indien de la Défense. Airbus œuvrait depuis neuf années, pour remporter l'appel d'offres pour la fabrication de 56 avions de transport militaire destinés à l'armée de l'air indienne. Dans le cadre de cet accord, l'Inde importera 16 avions d'Airbus Defence and Space fabriqués en Espagne, dans les deux ans suivant la signature du contrat. Les 40 autres seront fabriqués par un consortium dirigé par le conglomérat indien Tata sur une période de 10 ans. «Il s'agit du premier projet de ce type dans lequel un avion militaire sera fabriqué en Inde



• Ici, un modèle réduit de l'Airbus C295. AFP

par une entreprise privée», a souligné le ministère de la Défense, dans un communiqué, mercredi soir. Selon le ministère indien, il s'agit d'une «avancée majeure» de la campagne gouvernementale «Self-reliant India» (L'Inde auto-suffisante). Le gouvernement nationaliste hindou a intensifié ses efforts, ces dernières années, pour réduire la dépendance de l'Inde aux importations et créer des emplois. L'accord avec Airbus devrait permettre de créer 600 emplois dans le secteur de la fabrication et 6000 autres indirects dans le pays.

## Modernisation des infrastructures militaires

Chaque transporteur C-295MW sera également équipé de systèmes de guerre électroniques fabriqués en Inde. En proie à une rivalité vieille de plusieurs décennies avec le Pakistan et à des tensions croissantes avec la Chine, l'Inde a consacré des sommes considérables à la modernisation de son infrastructure militaire vieillissante. Elle a également déboursé 9,4 milliards de dollars pour acheter des avions de combat Rafale, à la société française Dassault. Au moins 26 d'entre eux ont été livrés et 10 autres sont attendus d'ici à la fin de 2021, selon les autorités.

(AFP)

## Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Webinaire sur « Les partenariats public-privé et la crise du COVID-19 »	28 Octobre 2021	Virtuel	<a href="https://www.uneca.org">https://www.uneca.org</a>
Salon international de l'industrie et de l'industrie du futur	7 au 10 septembre 2021	France	<a href="http://global-industrie.com">global-industrie.com</a>
RDC-Afrique Business Forum	13 au 14 septembre 2021	Kinshasa et Virtuel	<a href="https://www.uneca.org/fr/events/central-africa/drc-business-forum">https://www.uneca.org/fr/events/central-africa/drc-business-forum</a>
Conférence internationale dédiée aux moyens de paiement et aux services financiers	21 au 23 septembre 2021	Amsterdam, Pays-Bas	<a href="http://europe.money2020.com">europe.money2020.com</a>
Forum politique de la société civile	27 Septembre 2021	Virtuel	<a href="mailto:civilsociety@worldbank.org">civilsociety@worldbank.org</a>
Quatrième édition du Forum pour la résilience en Afrique	28 au 30 septembre 2021	Virtuel	Néant
Les Rencontres Africa	05 au 07 octobre 2021	Lomé, Togo	<a href="https://rencontresafrika.org/">https://rencontresafrika.org/</a>
2è édition de la Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF 2021)	15 au 21 novembre 2021	Durban, Afrique du Sud	<a href="https://www.intrafricantradefair.com/">https://www.intrafricantradefair.com/</a>
Conférence économique africaine	2 au 4 décembre 2021	Cap Vert	<a href="https://www.africa.undp.org">https://www.africa.undp.org</a>
36e Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts (CIHFE) pour l'Afrique du nord	23 au 26 Novembre 2021	Marrakech, Maroc	<a href="https://www.uneca.org">https://www.uneca.org</a>
Sommet sur l'énergie et l'économie	22 et 23 novembre 2021	Libye	<a href="https://ecotechquebec.com">https://ecotechquebec.com</a>

## HOROSCOPE finance

**Bélier** La chance vous sourira cette fois. Il s'agira probablement mais pas nécessairement d'une bonne rentrée d'argent ; ce pourra être quelque chose d'autre d'également très agréable. Profitez-en à fond en vous disant que cela ne peut arriver tous les jours. "Il faut gouverner la Fortune comme la santé : en jouir quand elle est bonne, prendre patience quand elle est mauvaise" (La Rochefoucauld).

### Taureau

Jupiter vous sera favorable sur le plan pécuniaire. Mars, lui, aura une influence un peu plus ambiguë : d'un côté il vous inclinera à essayer d'améliorer votre budget avec une belle énergie, mais de l'autre, il risque aussi de vous souffler des envies d'achats un peu trop onéreux.

### Gémeaux

Vous ne pourrez pas vous permettre de fantaisie dans la gestion de vos biens matériels. Il faudra de la rigueur, sinon de mauvaises surprises surgiront, au moment le plus inattendu qui soit.

### Cancer

Vous aurez le soutien de la planète Mercure dans le domaine matériel. Ne vous fiez pourtant pas aveuglément aux apparences ; étudiez sérieusement les propositions qui pourraient vous être faites aujourd'hui.

### Lion

Attention, votre chemin sera semé d'embûches ! Des risques, encore des risques dans le domaine financier. Vous serez tenté de prendre un malin plaisir à vous lancer dans les entreprises les plus audacieuses. Seulement, vous pourriez vous en mordre les doigts très rapidement. Le temps sera à la prudence et non pas à l'audace. Alors, réfléchissez bien avant de sauter.

### Vierge

Votre bien-être matériel se trouvera sous la protection de Saturne en bel aspect. Amélioration positive dans ce domaine, probablement à la suite d'une promotion professionnelle ou d'une importante rentrée d'argent plutôt inattendue.

### Balance

Des coups de chance en argent sont possibles. Mais attention : restez très prudent. La planète qui influence le domaine financier est Neptune. Or, cette planète a souvent une action ambiguë : elle peut porter chance mais peut également provoquer des illusions ou des événements embrouillés. Cette fois, Neptune sera positif et devrait en principe vous protéger. Mais en cas de rentrée d'argent imprévue, vérifiez tout de même bien ce qui se passe !

### Scorpion

Des problèmes financiers surgiront, et ce ne sera pas le moment de vous engager dans une affaire incertaine. Prenez toutes les dispositions nécessaires pour maintenir l'équilibre de votre budget.

### Sagittaire

Cet impact du Soleil sera ambigu. D'un côté, votre équilibre financier sera protégé. Mais de l'autre, vous serez d'humeur très dépensière ; vous aurez envie de faire des folies pour aménager votre domicile, soigner votre look ou faire du sport. Prudence !

### Capricorne

Un héritage, surprise pourrait bien vous tomber du ciel à la faveur du bel aspect de Jupiter. Si vous possédez une affaire en participation, vous réaliserez d'excellents bénéfices. Félicitations !

### Verseau

Influençant le secteur argent de votre thème, Jupiter va vous rendre tout d'un coup très optimiste, et donc à nouveau insouciant, voire imprudent en matière financière. Il est vrai que la chance devrait vous aider à faire des rentrées d'argent ; mais si vous anticipez et dépensez tout à l'avance, cela ne vous avancera guère !

### Poissons

Le Soleil en aspect tortueux pourra provoquer une déception, vous mettre face à des achats indispensables ou à une dette à rembourser plus vite que prévu. Mercure, quant à lui, risquera de provoquer des retards et des erreurs dans le domaine financier.

## L'économiste

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC  
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières  
Email : [leconomistetogo@gmail.com](mailto:leconomistetogo@gmail.com)  
Site web : [www.leconomistedutogo.com](http://www.leconomistedutogo.com)  
REC N°0602/11/12/19/HAAC  
Adresse : AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)  
Tél : 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

### Administrateur Général

Léonard DOSSOU

### Administrateur délégué

Anicet Carlos Oké

### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

### Rédacteur en chef

Joël YANCLO  
00228 97 78 79 07

### Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

### Rédacteurs

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

### Direction commerciale

Madjé Wellida AKUE

00228 97 25 84 84

### Correcteur

Michel Yao AYEVA

### Graphiste

Giséle NOUDAÏKPON

### Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage : 5000



## PROJET BIOSTAR

### Appel à candidature internationale pour le recrutement de deux (02) doctorants(es) pour la rentrée 2021-2022

#### **Préambule :**

Dans le cadre du Projet BioStar « Des bioénergies durables pour les petites entreprises agroalimentaires des territoires ruraux d'Afrique de l'Ouest », l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (Institut 2iE) est partenaire du projet coordonné par le Centre International de Recherche en Agronomie pour le Développement (Cirad) financé par l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement.

Le projet BioStar vise à améliorer l'approvisionnement énergétique des PME de transformation agroalimentaires (PME AA) en convertissant leurs résidus. L'innovation dans des procédés bioénergies adaptées à la valorisation de leurs résidus permettra de sécuriser leur approvisionnement énergétique et de les rendre autonomes. L'organisation des acteurs du secteur bioénergie rendra pérenne ces innovations techniques. Cela va permettre l'implantation de PME AA en zone rurale, au plus près des productions agricoles, pour limiter les transports de matière première et ainsi les pertes post récolte. En outre, cette implantation générera de l'emploi rural et contribuera à la sécurité alimentaire des populations par un meilleur fonctionnement des filières agricoles dans leur ensemble.

Pour plus d'information le site du projet est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.biostar-afrique.org/>

#### **Offres de bourses de Doctorat :**

L'Ecole Doctorale Sciences et Technologies de l'Eau, l'Energie et de l'Environnement de 2iE recrute pour le compte de la rentrée 2021-2022, deux (02) doctorants dans les domaines de l'Energie (ci-joints les appels à candidature).

Les contenus des différentes thèses, les profils des candidats, la composition du dossier de candidature ainsi que la procédure de sélection sont accessibles sur le site de 2iE :

<http://www.2ie-edu.org>

CODE	Titre de l'avant-projet
N°ED/03/2021	Conception et caractérisation d'un foyer de combustion de coques d'anacarde
N°ED/04/2021	Etude de l'alimentation électrique d'une presse de beurre de karité à base d'un système d'énergie photovoltaïque

#### **Laboratoires d'accueil :**

Les candidats(es) retenu(e)s seront intégré(e)s dans le laboratoire de recherche Energies Renouvelables et Efficacité Energétique (LabEREE) de l'Institut 2iE à Ouagadougou au Burkina Faso et ceux des partenaires scientifiques (à spécifier selon le sujet de la thèse):

- Institute of Agricultural Engineering de l'Université d'Hohenheim, Stuttgart, Allemagne,
- l'Institut de Mécanique, Matériaux et Génie Civil de l'Université catholique de Louvain, Belgique
- l'Unité de Recherche BioWooEB du Cirad, Montpellier, France
- le Laboratoire d'Electronique, Informatique, Télécommunication et Energies Renouvelables (LEITER) de l'Université Gaston Berger, Saint Louis, Sénégal

#### **Type et durée du contrat :**

Le contrat d'allocation de recherche est d'une durée déterminée de trois (3) ans non extensibles. Les thèses débuteront le 04 octobre 2021.

#### **Pour postuler :**

Cet appel à candidature s'adresse aux titulaires d'un Master ou d'un diplôme jugé équivalent.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Une photocopie du diplôme de Master ou équivalent
- Les photocopies des relevés de notes du Master ou équivalent
- Le rapport de mémoire de Master

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.

La pratique de l'anglais est indispensable.

#### **Procédure de sélection :**

- Présélection sur dossier
- Entretien de personnalité

Les candidatures se font exclusivement en ligne à l'adresse suivante :

<http://cac.2ie-edu.org/lime123/index.php/197528/lang/fr/newtest/Y>

Le délai pour le dépôt des candidatures est fixé au **27 septembre 2021 à 15h00 GMT**.

**Aucun dossier physique ou envoyé par email ne sera recevable.**

Pour tout renseignement contacter : **Mme Nadège Obi KAM**

Tél : (226) 25 49 28 00, Poste 1531

E-mail: [nadege.kam@2ie-edu.org](mailto:nadege.kam@2ie-edu.org)

## Décès de Monsieur Charles Konan BANNY, ancien Gouverneur de la BCEAO

Suite au décès de Monsieur Charles Konan BANNY, ancien Gouverneur de la BCEAO, ex-Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire, ex-Président de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation de la Côte d'Ivoire, le Gouverneur Tiemoko Meyliet KONE réagit :

C'est avec une grande émotion et avec une infinie tristesse que nous avons appris le décès du Premier Ministre Charles Konan BANNY, survenu ce vendredi 10 septembre à Paris.

Comme vous le savez, le Premier Ministre BANNY a été Gouverneur de la BCEAO pendant 15 ans, il a été avant cela un haut cadre de la Banque durant de longues années. J'ai été un proche collaborateur pendant tout ce temps, et même un de ses Conseillers Spéciaux.

La grande famille BCEAO, unie et solidaire, ressent une grande douleur. Nous sommes tous en deuil parce que nous avons perdu un des nôtres, et pas des moindres. Il a beaucoup apporté à la BCEAO.

Notre compassion va, bien sûr, à son épouse Massandié, à ses enfants, à toute sa famille, avec qui nous partageons la peine qu'ils ressentent en ces moments difficiles.

Nos condoléances vont aussi à la Côte d'Ivoire qui perd un de ses fils ».



## Lutte contre le coronavirus

### La HAAC exige une preuve de vaccination

Tout accès aux locaux de la Haute autorité de l'audio-visuel et de la communication (HAAC), à partir de ce 13 septembre 2021, devra être subordonné à la présentation d'une preuve de vaccination contre la covid-19.

● Eyram AKAKPO

Le gouvernement togolais à travers un communiqué en date du 9 septembre 2021, interdit l'accès des bâtiments publics à toutes personnes non vaccinées contre le coronavirus. Pour s'y conformer, la Haute autorité de l'audio-visuel et de la communication (HAAC), exige la présentation d'une carte vaccinale avant tout accès à ses locaux. « Conformément au communiqué du gouvernement en date du 9 septembre 2021 relatif aux mesures restrictives face à l'inquiétante flambée de la pandémie à la covid-19 dans notre pays, le président de la HAAC décide qu'à compter de lundi 13 septembre 2021, l'accès à l'institution est subordonné à la présentation d'une preuve de vaccination », indique le communiqué signé par le président de la HAAC Pitalounani Telou. Outre l'institution de régulation des médias, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,



Prof. Majesté Ihou WATEBA, invite également tous les étudiants des universités de Lomé et de Kara, ainsi que les nouveaux bacheliers à se faire vacciner avant le 15 septembre 2021. « L'humanité traverse depuis quelques mois, une forte vague de la pandémie à Covid-19, avec une forte implication du variant Delta, reconnu très contagieux. Notre pays n'est pas du reste et en paye lourdement le prix. A cet effet, je demande instamment à tous les étudiants inscrits dans

les universités publiques du Togo et à tous les nouveaux bacheliers non encore à jour dans leur vaccination contre la Covid-19, à le faire au plus tard le 15 septembre 2021, délai de rigueur. Passé ce délai, les administrations universitaires se réservent le droit d'en tirer les conséquences qui s'imposent », informe le communiqué du ministre. Il faut souligner que jusqu'à ce jour aucun décret ni arrêté ne rend obligatoire le vaccin contre la covid-19

## Coupe africaine des clubs

### Ça passe pour l'ASCK, ASKO doit redoubler d'effort

Les clubs togolais engagés dans les préliminaires des coupes africaines ont connu ce weekend, des fortunes diverses. A Lomé, l'Association des conducteurs de la Kozah (ASCK) était sans pitié pour les mauritaniens de l'Asac Concorde tandis qu'à Monrovia, l'Association sportive de la Kozah (ASKO) s'est fait étrillée sur un large score.

● Eyram AKAKPO

A Lomé ce 12 septembre 2021, l'Association des conducteurs de Kozah (ASCK) jouait contre l'Asac Concorde de la Mauritanie dans le cadre du tour aller des préliminaires de la coupe CAF. A l'arrivée, le vice-champion du Togo s'est largement imposé sur le score 3-0. Des buts signés par Mama Zougou Djawad, Bodé Abdoul Sabourrh et coulily Razak. L'Asck devait faire le déplacement sur la Mauritanie le 19 septembre prochain pour valider son billet pour le prochain tour. Si à Lomé, l'ASCK a assuré l'essentiel,



la moisson n'était pas du tout bonne du côté de Monrovia, pour Askko de Kara engagée en League des champions. A Monrovia, le champion en titre du Togo, ont été dominés par LPRC Oilers ce dimanche dans la capitale libérienne sur un score sans appel de 3-0. Les buts ont été

inscrits par Terry Sackor, Irvin Gboto et James Richardson. L'Association sportive de la Kozah, doit montrer un autre visage le 19 septembre prochain au stade de Kégué à Lomé, si elle veut poursuivre son aventure en League africaine des champions.

## Baromètres Togo

### Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

### Principaux fournisseurs (% des importations)

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

à Lyon, le 8 septembre 2021

## Les Rencontres Africa, pour la première fois au TOGO !

Pour sa 7ème édition, l'évènement business pour réussir en Afrique est organisé à Lomé, à l'hôtel du 2 Février, du 5 au 7 octobre 2021.

Après avoir fait étape en France, Sénégal, Tunisie, Côte d'Ivoire, Kenya, Maroc, près de 1000 participants seront attendus au Togo pour la rencontre économique France-Afrique de la rentrée.

Créées en 2016, les Rencontres Africa sont devenues la plus importante manifestation économique d'Afrique de l'Ouest pour le développement des entreprises.

Cette nouvelle édition se tiendra du 5 au 7 octobre à Lomé au Togo avec le soutien de la présidence de la République du Togo, pilotée par Madame la Première Ministre Victoire Tomegah Dogbé et la Ministre de l'Investissement Rose Kayi Mivedor ; du côté Français par l'Ambassadrice de France, Jocelyne Caballero. L'objectif est de mobiliser physiquement entre 150 et 200 décideurs Français et étrangers au Togo et plus de 700 décideurs togolais.

L'évènement sera retransmis en digital sur la toute nouvelle plateforme numérique des Rencontres Africa [rencontresafrika.org](http://rencontresafrika.org), lancée il y a quelques jours et déjà forte de plus de 500 membres de France et d'Afrique.

Le programme se déroulera sur 3 jours. Le 1er jour sera dédié aux conférences de haut niveau et sessions de networking puis les 2ème et 3ème à la gestion de rendez-vous individuels et au réseautage.

Au-delà de l'aspect exceptionnel de la manifestation de par la mobilisation des entreprises étrangères, c'est surtout l'occasion de faciliter des investissements au Togo, dans le domaine agriculture et agroalimentaire et dans les secteurs eau et énergie et santé.

Une part importante de la manifestation sera consacrée aux problématiques de financement des projets et des contrats qui sont un des points clés du développement. Les thématiques de transport et logistique seront également mises à l'honneur ; le Togo souhaitant jouer un rôle majeur dans la sous-région.

L'équipe de pilotage est à l'image de cette coopération que nous appelons de nos vœux entre entreprises françaises et togolaises ; elle est constituée d'un comité paritaire État du Togo, Ambassade de France et Classe Export Évènements, acteur privé et fondateur de la manifestation.

« Cette notion de réciprocité et d'engagement de la France pour le développement de l'Afrique prend un sens très concret avec les Rencontres Africa. Nous pensons qu'au-delà de l'appui public nécessaire au développement, c'est au secteur privé de créer aujourd'hui de la valeur et d'enclencher des partenariats durables » explique Marc Hoffmeister, Commissaire Général de la manifestation.

Avec le soutien de :



Partenaires :

